



Exposants :

- Présentation rue du Jonan [2] (rue en face de la mairie [1])
- Accès au site par le chemin de la F.O.L [3]
- Entrée sur le site par la porte Sud [4] (de 6h à 8h)
- Déchargement des véhicules [5]
- Sortie immédiate des véhicules par la porte Nord [6]
- Parking exposants [7] (ch. des Roches via rte de Prapin)

Visiteurs :

- Parking visiteurs [9] (ch. des Roches via rte de Prapin)
- Accès au site exclusivement piétons par les portes Sud [4], Nord [6], Ouest [8] et par le parking